

**Service de l'Assemblée
Bureau du conseil municipal**

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal
du lundi 18 avril 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE DIX HUIT AVRIL DEUX MILLE SEIZE, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du **12 avril 2016**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59
Monsieur Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON -
M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE -
M. Emmanuel CARROZ - M. Thierry CHASTAGNER - Mme Mondane JACTAT -
M. Pascal CLOUAIRE - Mme Laëtitia LEMOINE - M. Alain DENOYELLE -
Mme Lucille LHEUREUX - M. Vincent FRISTOT - M. Fabien MALBET - M. Jacques WIART
- M. Antoine BACK - M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-
Madeleine BOUILLON - M. Alan CONFESSON - Mme Suzanne DATHE - M. René DE
CEGLIE - Mme Salima DJIDEL - Mme Christine GARNIER - M. Claus HABFAST -
Mme Martine JULLIAN - Mme Claire KIRKYACHARIAN - M. Raphaël MARGUET -
M. Pierre MERIAUX - M. Yann MONGABURU - Mme Anne-Sophie OLMOS -
Mme Bernadette RICHARD-FINOT - M. Jérôme SOLDEVILLE - Mme Anouche AGOBIAN -
Mme Sarah BOUKAALA - M. Georges BURBA - Mme Jeanne JORDANOV -
M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT - M. Vincent BARBIER -
Mme Nathalie BERANGER - Mme Bernadette CADOUX - M. Matthieu CHAMUSSY -
M. Lionel FILIPPI - Mme Sylvie PELLAT-FINET - M. Alain BREUIL -
Mme Mireille D'ORNANO.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Laurence COMPARAT donne pouvoir à M. Claus HABFAST de 18H09 à 00H01
Mme Marina GIROD DE L'AIN donne pouvoir à M. Hakim SABRI de 18H09 à 00H01
Mme Catherine RAKOSE donne pouvoir à Mme Elisa MARTIN de 18H09 à 00H01
Mme Maud TAVEL donne pouvoir à Mme Mondane JACTAT de 18H09 à 00H01
M. Claude COUTAZ donne pouvoir à M. Emmanuel CARROZ de 18H09 à 00H01
M. Yann MONGABURU donne pouvoir à Mme Anne-Sophie OLMOS de 23H40 à 00H01
M. Guy TUSCHER donne pouvoir à Mme Bernadette RICHARD-FINOT de 18H09 à 00H01
Mme Sonia YASSIA donne pouvoir à M. Jacques WIART de 18H09 à 22H26
M. Paul BRON donne pouvoir à M. Jérôme SAFAR de 18H09 à 00H01
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à Mme Marie-José SALAT de 18H09 à 20H30
M. Richard CAZENAVE donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY de 18H09 à 00H01
Mme Sylvie PELLAT-FINET donne pouvoir à M. Lionel FILIPPI de 23H40 à 00H01
Mme Mireille D'ORNANO donne pouvoir à M. Alain BREUIL de 23H40 à 00H01.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BOILEAU.

**Question orale de Mme CADOUX portant sur le projet de rénovation de la Tour Perret.
Réponse de M. le Maire**

**Le procès verbal de la séance du conseil municipal du 21 mars 2016 a été adopté à l'unanimité.
Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Ne prennent pas part
au vote : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et
Société Civile + 2 Front National**

DELIBERATION N° 1 - (G 001) - RENDU ACTE - Compte rendu de M. le Maire en application des délibérations de délégation de pouvoirs en date du 14 avril 2014 et du 29 février 2016.

Il est rendu acte des décisions prises par le Maire en application de ces délégations de pouvoirs.

DELIBERATION N° 2 - (C 012) - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble - Présentation du programme d'expositions et acquisition au titre de l'année 2016.
Intervention(s): Mme BERNARD.

M. le Maire suspend la séance à 18H30 afin de donner la parole à M. Guy TOSATTO, conservateur du Musée de Grenoble. Reprise de la séance à 18H42.

Intervention(s): M. BREUIL, M. SAFAR, Mme BERNARD.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la mise en oeuvre du programme des expositions temporaires pour l'année 2016, conformément aux budgets indiqués ;
- d'approuver l'acquisition au titre de l'année 2016 de l'oeuvre mentionnée en annexe, conformément au budget indiqué.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 3 - (A 004) - URBANISME AMENAGEMENT - Opération Cœurs de Ville - Cœurs de Métropole.

Définition des objectifs et des modalités de concertation préalable.

Intervention(s): M. BACK, Mme LHEUREUX, Mme PELLAT-FINET, Mme D'ORNANO, M. SAFAR, M. CHAMUSSY, M. MONGABURU, M. HABFAST, M. le Maire.

Amendement N°1 présenté par le groupe Les Républicains-UDI et Société Civile, fusionné avec l'amendement N°4 proposé par M. SAFAR, celui-ci est repoussé : Pour : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile - Contre : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Abstention : 2 Front National

Amendement N° 2 présenté par le groupe Les Républicains-UDI et Société Civile, celui-ci est repoussé : Pour : 7 Les Républicains -UDI et Société Civile - Contre : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Abstention : 2 Front National - Ne prennent pas part au vote : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès

Amendement N° 3 présenté par le groupe Les Républicains-UDI et Société Civile, fusionné avec l'amendement N°5 proposé par M. SAFAR, celui-ci est repoussé : Pour : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile - Contre : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Abstention : 2 Front National

Amendement N° 6 présenté par M. SAFAR, celui-ci est repoussé : Pour : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile - Contre : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Abstention : 2 Front National

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les objectifs poursuivis par l'opération « Cœurs de Ville - Cœurs de Métropole / Grenoble » et les modalités de la concertation préalable tels que définis par la présente délibération,
- d'approuver le processus d'organisation de ladite concertation entre les trois maîtres d'ouvrage,
- de confier à Grenoble-Alpes-Métropole le soin de piloter et d'organiser la concertation pour ce projet.

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Contre : 7 Les Républicains -UDI et Société Civile + 2 Front National - Abstention : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès

DELIBERATION N° 4 - (B 001) - POLITIQUE DE LA VILLE - Contrat Ville 2016 : Programmation et Soutien Financier de la Ville de Grenoble.

Intervention(s): Mme BOILEAU, Mme BERANGER, Mme BOUKAALA, M. SAFAR, M. le Maire, Mme D'ORNANO.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de valider la programmation financière et les annexes du Contrat Ville 2016 telles que soumises en annexe au Conseil Municipal du 18 avril 2016,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer des demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes, de la Caisse d'Allocations Familiales et des autres partenaires financiers, pour les actions Ville de Grenoble, engagées et chiffrées dans la programmation financière et pour lesquelles les crédits sont ouverts au budget prévisionnel 2016.

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Contre : 2 Front National - Abstention : 7 Les Républicains -UDI et Société Civile

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. BOUZAIENE, M. CHAMUSSY, M. MACRET, Mme BERNARD, M. MARGUET, M. COUTAZ, Mme GIROD de L'AIN, Mme MARTIN, Mme LEMOINE, M. SOLDEVILLE, Mme RAKOSE, M. BACK, M. BERTRAND, Mme BERANGER, M. CLOUAIRE.

DELIBERATION N° 5 - (B 002) - POLITIQUE DE LA VILLE - Avenants Financiers dans le cadre de la Programmation Financière du Contrat Ville 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de verser aux associations citées ci-dessus les subventions afférentes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants financiers tels que soumis en annexes à cette délibération.

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Contre : 2 Front National - Abstention : 7 Les Républicains -UDI et Société Civile

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. BOUZAIENE, M. CHAMUSSY, M. MACRET, Mme BERNARD, M. MARGUET, M. COUTAZ, Mme GIROD de L'AIN, Mme MARTIN, Mme LEMOINE, M. SOLDEVILLE, Mme RAKOSE, M. BACK, M. BERTRAND, Mme BERANGER, M. CLOUAIRE.

DELIBERATION N° 6 - (A 005) - DEPLACEMENTS - Retrait de la Ville de Grenoble du protocole d'intention relatif à la ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin.

Intervention(s): M. WIART, Mme SALAT, Mme D'ORNANO, M. CHAMUSSY, M. BREUIL, M. MERIAUX, M. SAFAR, M. le Maire.

Un amendement est présenté par le groupe Les Républicains -UDI et Société Civile, celui-ci est repoussé. Pour : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile - Contre : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Ne prennent pas part au vote : 2 Front National

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de se retirer du protocole d'intention " relatif à la ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Sillon alpin et au tunnel ferroviaire de Chartreuse ", signé le 19 mars 2002 à Lyon et approuvé par le conseil municipal de Grenoble le 22 avril 2002, et du protocole d'intention " pour la réalisation d'une première phase des accès au tunnel international de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin et des liaisons entre Lyon et le Sillon alpin ", signé le 19 mars 2007 à Lyon et jamais examiné par le conseil municipal ;
- d'exprimer son opposition, en vertu de considérations démocratiques, économiques et environnementales, au projet d'une nouvelle liaison ferroviaire transalpine entre Lyon et Turin, en particulier le percement d'un tunnel international de plus de 50 kilomètres ;
- d'affirmer son soutien aux politiques de développement des transports en commun locaux et régionaux, ainsi qu'aux politiques de report modal immédiat de la route vers le rail en utilisant, modernisant et adaptant les infrastructures ferroviaires existantes

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 2 Front National –

Contre : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile

Le Maire suspend la séance à 22H57 pour la pause repas. Reprise de la séance à 23H40.

DELIBERATION N° 7 - (A 001) - ENVIRONNEMENT - Convention entre L'Abeille Dauphinoise et la Ville de Grenoble pour la mise à disposition gracieuse de la salle de réunion du Centre Horticole le 28 mai et les 11 et 25 juin 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre L'Abeille Dauphinoise et la Ville aux conditions susmentionnées.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 8 - (A 002) - ENVIRONNEMENT - Convention entre Grenoble Habitat et la Ville de Grenoble pour mener une action commune afin de sensibiliser les habitants à la décoration de balcons.

Intervention(s): M. SAFAR, Mme BOILEAU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre Grenoble Habitat et la Ville aux conditions susmentionnées.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 9 - (B 005) - INTERVENTION SOCIO ECONOMIQUE - Convention entre la Ville de Grenoble et la Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique - Année 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer à la Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique, une subvention de 201 500€ au titre de la médiation de nuit pour l'année 2016,
- d'attribuer à la Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique, une subvention de 40 000€ au titre de l'entretien et animation des coursives pour l'année 2016,
- d'attribuer à la Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique, une subvention de 4 000€ au titre du mois du développement durable pour l'année 2016,
- d'attribuer à la Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique, une subvention de 4 000€ au titre du poste d'animateur jardins partagés l'année 2016,
- d'attribuer à la Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique, une subvention de 5 230€ au titre de l'action du blé au pain pour l'année 2016,
- d'attribuer à la Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique, une subvention de 2 000€ au titre de l'action le pêle mêle et ses quatre R pour l'année 2016,
- d'attribuer à la Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique, une subvention de 3 000€ au titre de l'action sensibilisation et éducation à l'environnement et au développement durable pour l'année 2016,
- de dire que les montants des subventions sont intégrés à la délibération générale d'affectation de subventions sur crédits existants de cette même séance du Conseil municipal.
- d'approuver les termes de la convention passée entre la Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique et la Ville de Grenoble,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention telle qu'annexée.

Délibération : Adoptée

Pour : 38 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 6 Les Républicains -UDI et Société Civile - Contre : 2 Front National - Ne prend pas part au vote : 1 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes (Mme YASSIA)

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. BOUZAIENE, Mme RAKOSE, Mme BERANGER, M. CLOUAIRE

DELIBERATION N° 10 - (B 003) - ACTION SOCIALE - Avenant à la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'Association des Usagers des Equipements Socio-Culturels Bajatière (AUESC B) du 23 mars 2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser le versement à l'AUESC Bajatière d'une subvention de fonctionnement de 47 000€ pour l'année 2016;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer pour 2016 l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens signée entre la Ville de Grenoble et l'AUESC Bajatière.

Délibération : Adoptée

Pour : 40 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile + 2 Front National - Abstention : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme MARTIN, M. DE CEGLIE

DELIBERATION N° 11 - (B 004) - ACTION SOCIALE - Convention avec l'association Les Mahou-Minauds

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser le versement à l'association Les Mahou-Minauds d'une subvention de fonctionnement de 73 800€ pour l'année 2016,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer pour 2016, la convention entre la ville de Grenoble et l'association Les Mahou-Minauds.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 12 - (B 018) - ACTION SOCIALE - Avenants Financiers concernant les associations, exerçant dans les champs de la citoyenneté, de la vie des quartiers et du développement des territoires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de verser aux associations citées ci-dessus les subventions afférentes ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants financiers tels que soumis en annexe à cette délibération.

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile - Abstention : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 2 Front National

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme RAKOSE, M. BOUZAIENE, Mme MARTIN, M. DE CEGLIE.

DELIBERATION N° 13 - (B 010) - ANIMATION - Convention entre Grenoble - Alpes Métropole et la Ville de Grenoble pour la mise en oeuvre de la tarification solidaire appliquée au service de location Métrovélo et donnant lieu à un versement d'une compensation financière.
Intervention(s): M. DENOYELLE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention passée entre Grenoble - Alpes Métropole et la ville de Grenoble ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 2 Front National - Abstention : 7 Les Républicains -UDI et Société Civile

DELIBERATION N° 14 - (B 011) - ANIMATION - Tarification Financière 2016 à appliquer aux familles et aux personnes âgées dans le cadre des séjours collectifs à Massacan et des sorties familles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la tarification 2016 à appliquer aux familles et aux personnes âgées dans le cadre des séjours collectifs à Massacan et des sorties familles ;
- d'approuver le règlement de fonctionnement à appliquer aux familles et aux personnes âgées dans le cadre des séjours collectifs à Massacan, tel que soumis en annexe à cette délibération.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 15 - (B 012) - LOCAUX ASSOCIATIFS - Convention de Mise à Disposition de locaux entre la ville de Grenoble et l' Association CoHaMis - Secteur 3

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de mise à disposition de locaux à intervenir entre l'Association CoHaMis et la ville de Grenoble ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention telle que soumise en annexe à cette délibération.

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile - Abstention : 2 Front National

DELIBERATION N° 16 - (B 013) - SANTE PUBLIQUE - Avenant financier aux conventions passées entre la Ville de Grenoble et des associations menant des actions de santé pour l'année 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants ci-annexés ;
- d'autoriser le versement des subventions suivantes :
- 25 000 euros au Mouvement Français pour le Planning Familial
- 1 000 euros à l'association Space Junk

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile + 2 Front National - Abstention : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès

DELIBERATION N° 17 - (B 014) - VIE DES ASSOCIATIONS - Avenant à la convention pour le versement de la subvention de fonctionnement 2016 à l'association PAYS'AGES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser le versement d'une subvention de 14 000 € à l'association PAYS'AGES.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association PAYS'AGES

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 18 - (B 015) - VIE DES ASSOCIATIONS - Avenant à la convention pour le versement de la subvention de fonctionnement 2016 à l'association Culturelle et de Coopération Franco-Maghrébine AMAL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser le versement d'une subvention de 38 000 € à l'Association Culturelle et de Coopération Franco-Maghrébine AMAL.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association AMAL,

Délibération : Adoptée

Pour : 40 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 6 Les Républicains -UDI et Société Civile - Abstention : 2 Front National

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. BOUZAIENE, M. CHAMUSSY, M. MACRET

DELIBERATION N° 19 - (B 016) - VIE DES ASSOCIATIONS - Avenant à la convention pour le versement de la subvention de fonctionnement 2016 à l'association Observatoire sur les Discriminations et les Territoires Interculturels (ODTI)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser le versement d'une subvention de 118 000 € à l'association ODTI
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association ODTI

Délibération : Adoptée

Pour : 41 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès – Contre : 2 Front National - Abstention : 7 Les Républicains -UDI et Société Civile

L'élu cité ci-après n'a pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle il a la qualité d'administrateur : M. COUTAZ

DELIBERATION N° 20 - (B 017) - VIE DES ASSOCIATIONS - Avenant à la convention pour le versement du complément de subvention de fonctionnement 2016 à l'association Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de l'Isère (CIDFF)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer au CIDFF une subvention de fonctionnement de 15 000 €, ce deuxième versement pour 2016 correspondant au solde (50%) du montant de la subvention
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association CIDFF

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 21 - (C 001) - SPORT - Subventions aux associations sportives pour l'année 2016 et avenants financiers aux conventions générales d'objectifs avec la ville de Grenoble.

Intervention(s): M. le Maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les avenants financiers avec les associations figurant dans le tableau récapitulatif (annexe 1) et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces avenants financiers (annexe 2) ;
- de dire que les montants des subventions sont intégrés à la délibération générale d'affectation de subventions sur crédits existants de cette même séance du Conseil municipal.

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 2 Front National - Abstention : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme MARTIN, M. DE CEGLIE

DELIBERATION N° 22 - (C 002) - SPORT - Exploitation du bar-restaurant de la piscine Jean Bron pendant la période estivale 2016 : avenant n° 4 à la convention d'occupation du domaine public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de reconduire pour la saison estivale 2016 la convention d'occupation du domaine public du 02 juillet 2012 modifiée par avenants des 30 avril 2013, 21 mars 2014 et 13 mai 2015, conclue avec la SARL P.A.R.C. pour l'exploitation du bar-restaurant de la piscine Jean Bron,**
- d'approuver les dispositions de l'avenant n° 4 à la convention fixant à 3 000 euros le montant de la redevance due à la ville de Grenoble pour l'occupation du samedi 11 juin 2016 au mercredi 31 août 2016 ; en cas de fermeture anticipée de la piscine pour des raisons techniques, la redevance sera fixée au prorata de la durée effective d'exploitation,**
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 23 - (C 004) - SPORT - Convention avec la Préfecture de l'Isère pour la mise à disposition gratuite d'une remorque "test-choc" - Prévention routière du 25 mai et du 1er juin 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la convention avec la Préfecture de l'Isère pour la mise à disposition gratuite d'une remorque "test-choc", dans le cadre de la prévention routière se déroulant les 25 mai et 1er juin 2016;**
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 24 - (C 003) - RELATIONS INTERNATIONALES - Participation de la ville de Grenoble à l'échange de jeunes ambassadeurs (YAEP : Youth Ambassador Exchange Program) avec la ville de Phoenix (Etats-Unis) - Juin/Juillet 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la ville de Grenoble à participer au programme d'échange de jeunes ambassadeurs " Y.A.E.P." (Youth Ambassador Exchange Program) ;
- de verser à Mademoiselle Sarah KRAKOVITCH, et Mademoiselle Cléo BERGER, lauréates 2016 du programme "Y.A.E.P.", une aide financière de 650 € à chacune d'elles pour le financement d'une partie de leur billet de transport.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 25 - (C 006) - AFFAIRES CULTURELLES - Musée et Muséum de Grenoble - Conventions avec le Conseil Départemental de l'Isère pour le prêt d'une oeuvre au Musée Dauphinois et le dépôt d'un ensemble d'oeuvres au Musée de Saint-Antoine-l'Abbaye.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des conventions avec le Département de l'Isère, relatives au prêt d'une oeuvre pour le Musée Dauphinois et au dépôt d'un ensemble d'oeuvres pour le Musée de Saint-Antoine-l'Abbaye ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions jointes en annexes.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 26 - (C 007) - AFFAIRES CULTURELLES - Muséum de Grenoble - Convention d'accueil de collaborateurs occasionnels bénévoles dans le cadre des activités scientifiques et culturelles du Muséum.

Délibération : Retirée

DELIBERATION N° 27 - (C 008) - JEUNESSE - Attribution de bourses BAFA et de bourses dans le cadre du Fonds Initiatives Jeunesse
Intervention(s): M. BARBIER, M. le Maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer des bourses BAFA, pour les montants indiqués, aux 4 personnes dont les noms figurent en annexe 1,
- d'attribuer des bourses FIJ, pour les montants indiqués, aux 3 personnes dont les noms et les descriptifs des projets figurent à l'annexe 1.

Délibération : Adoptée

Votes séparés :

- Bourses BAFA : Adopté à l'unanimité.
- Bourses FIJ : Pour: 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 2 Front National - Abstention : 7 Les Républicains -UDI et Société Civile

DELIBERATION N° 28 - (C 009) - VIE DES ASSOCIATIONS - Attribution de subventions aux associations socioculturelles, associations Jeunesse et associations ressources pour l'année 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser M. le Maire à signer avec les associations figurant dans le tableau récapitulatif (annexe 1) les avenants financiers correspondants (annexe 2) ;
- de dire que les montants des subventions sont intégrés à la délibération générale "d'affectation de subventions sur crédits existants" de cette même séance du Conseil municipal.

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Abstention : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile + 2 Front National

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. CLOUAIRE, Mme BOUKAALA, Mme GIROD de L'AIN, Mme MARTIN, Mme OLMOS, M. TUSCHER, M. DE CEGLIE, Mme YASSIA, M. BACK, Mme CADOUX, Mme RAKOSE, M. BOUZAIENE, Mme LEMOINE, M. SOLDEVILLE, Mme COMPARAT, M. BERTRAND, M. CHASTAGNER, Mme BERNARD, Mme BOILEAU, M. MALBET, M. COUTAZ

DELIBERATION N° 29 - (C 010) - AFFAIRES SCOLAIRES - Classes de découvertes à Massacan - Convention entre la ville de Grenoble et l'association Poil de Carotte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les dispositions de la convention entre la ville de Grenoble et l'association Poil de Carotte, lesquelles s'appliqueront pour 3 séjours avec nuitées au printemps 2016 au centre de Massacan ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 30 - (C 013) - ANIMATION - Conventions de mise à disposition de locaux avec l'association "collectif du défilé des carnivals"

Intervention(s): Mme BOUKAALA, M. CHAMUSSY, M. BERTRAND

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des deux conventions de mise à disposition de locaux ci-annexées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 2 Front National - Contre : 7 Les Républicains -UDI et Société Civile - Abstention : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès

DELIBERATION N° 31 - (C 011) - ADMINISTRATION GENERALE - Prêt de l'exposition Verdun-Grenoble

Intervention(s): Mme JULLIAN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le prêt de l'exposition Verdun-Grenoble : regards croisés sur la bataille de 1916 au Souvenir Français - Comité de Domène le 15 avril 2016 puis dans un deuxième temps du 1er au 30 septembre 2016, à la ville d'Annemasse du 3 au 27 octobre 2016, puis au Souvenir français - Comité de Biliou du 30 octobre au 14 novembre 2016.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de prêt précisant les conditions d'utilisation de l'exposition, jointes en annexe.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 32 - (E 001) - FINANCES - Budget principal : Affectations de subventions sur crédits existants

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver l'attribution de subventions dont les montants, bénéficiaires et imputations budgétaires figurent ci-dessous.

Exercice : 2016
BUDGET : VILLE DE GRENOBLE

Article : **657362** (chapitre 65)

Commission Ville solidaire et citoyenne

CCAS/CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	11 000,00
TOTAL ARTICLE	11 000,00

Article : **6574** (chapitre 65)

Commission Ville émancipatrice

GRENOBLE KARATE ACADEMY	1 450,00
LA GRINTA	1 450,00
ROLLER DERBY 38-THE CANNIBAL MARMOTS	1 450,00
AJA VILLENEUVE - JEUNESSE ET ATHLETIQUE VILLENEUVE	18 000,00
AMICALE SPORTIVE MISTRAL DRAC JUDO (ASMD)	2 400,00
ASIEG - ASS SPORTIVE ITALO EUROPEENNE DE GRENOBLE	9 000,00
ASPTT ATHLETISME	9 920,00
ASSOCIATION FUTSALL DES GEANTS	1 200,00
AUESCB - USAGERS DES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS BAJATIERE	4 560,00
AVIRON GRENOBLOIS	42 260,00
BILLARD CLUB GRENOBLOIS	600,00
BMX GRENOBLE (EX BICROSS CLUB DE GRENOBLE)	600,00
BOXING CLUB MULTISPORTS VILLENEUVE GRENOBLE	750,00
CENTRE ECOLE DE PARACHUTISME DE GRENOBLE	350,00
CENTRE SPORTIF TAEKWONDO DAUPHINE MISTRAL	500,00
CENTRE TAEKWONDO GRENOBLE	1 000,00
CERCLE ESCRIME LA RAPIERE	960,00
CLUB D' ESCRIME PARMENTIER	9 500,00
DAUPHINE TAEKWONDO CLUB	240,00
DIABLES BLEUS DE GRENOBLE	300,00
ECHIQUEUR GRENOBLOIS	2 400,00
ENTENTE ATHLETIQUE GRENOBLE EAG 38	24 200,00
ENTENTE SUD ISERE PISTE	2 560,00
FOOTBALL CLUB ALLOBROGES ASAFIA (FC2A)	16 200,00
GRENOBLE ALPES BADMINTON GAB 38	9 180,00
GRENOBLE BASEBALL SOFTBALL GRIZZLYS (AGBS)	2 280,00
GRENOBLE BASKET 38	24 400,00
GRENOBLE CATALANS (ASGC)	3 300,00
GRENOBLE GYMNASTIQUE	25 800,00
GRENOBLE HANDISPORTS	9 750,00
GRENOBLE ISERE METROPOLE PATINAGE (GIMP)	3 150,00
GRENOBLE METROPOLE CLAIX FOOTBALL FEMININ (GMC2F)	20 000,00
GRENOBLE NATATION	8 850,00
GRENOBLE ROLLER	1 600,00
GRENOBLE SMH UNIVERSITE CLUB HAND/GSMHGUC HAND BALL	34 000,00
GRENOBLE VILLE GYM ET RANDO	40,00
GRENOBLE VOLLEY UNIVERSITE CLUB (GVUC)	77 200,00
GUC ATHLETISME	17 600,00
GUC BANDO KICK BOXING	1 450,00
GUC ESCRIME	2 000,00
GUC JUDO CLUB DE GRENOBLE	29 120,00
GUC RUGBY	4 000,00

GUC TENNIS	3 520,00
GUC TRIATHLON	320,00
HOCKEY CLUB GRENOBLE (GAZON)	3 660,00
JEUNESSE OLYMPIQUE D GRENOBLE JOGA	300,00
LES CENTAURES FOOTBALL AMERICAIN	3 000,00
LES MONKEY	1 250,00
MEYLAN GRENOBLE HANDIBASKET	2 000,00
MISTRAL FOOTBALL CLUB	7 950,00
NAUTIC CLUB ALP 38	10 800,00
NOVA GERACAO CAPOEIRA	200,00
PREMIERE COMPAGNIE D'ARC DU DAUPHINE	400,00
SENTINELLE DES ALPES	4 800,00
SKI NAUTIQUE CLUB DU BOIS FRANCAIS (SNCBFG)	1 200,00
SOCIETE DE TIR DE GRENOBLE	1 500,00
TEAM MHIYAQUI (LE)	1 500,00
TENNIS CLUB VILLENEUVE	700,00
TENNIS DE TABLE LA TRONCHE MEYLAN GRENOBLE (TTTMG)	3 600,00
TRAMPOLINE CLUB DAUPHINE TCD	8 100,00
UNION SPORTIVE ABBAYE GRENOBLE	4 000,00
USVO FOOTBALL - UNITE SPORTIVE VILLAGE OLYMPIQUE GRENOBLE	6 800,00
YETI'S - Roller in line hockey Grenoble	1 500,00
ADIJ/ASSOC.DEPARTEM. D'INFORMATION & D'INITIATIVE JEUNESSE	15 310,00
AFRIC IMPACT - FEDERATION	1 536,00
AUESCB - USAGERS DES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS	88 861,00
BAJATIERE	
BIG BANG BALLERS FRANCE	1 500,00
CENTRE SOCIAL CHORIER-BERRIAT (ACSCB)	27 872,00
CENTRES DE LOISIRS DE GRENOBLE - ACL	64 635,00
CLEF - CENTRE DE LOISIRS ENFANCE ET FAMILLES	10 207,00
ENFANTINE	4 152,00
LA CORDEE	60 622,00
LE PLATEAU	133 980,00
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISERE-CINEMA LE MELIES-FOL 38	10 400,00
MAISON POUR TOUS MPT SAINT LAURENT	50 538,00
ME BACHELARD	41 241,00
ME CLOS D'OR	65 638,00
ME PREMOL	33 319,00
ME TEISSEIRE A.H.A.E.A.T.	54 830,00
MJC ALLOBROGES	79 959,00
MJC ANATOLE FRANCE	74 993,00
MJC EAUX CLAIRES	84 039,00
MJC LUCIE AUBRAC	104 021,00
MJC MAISON POUR TOUS ABBAYE	66 176,00
MJC MUTUALITE	53 178,00
MJC PARMENTIER	57 973,00
MJC PREMOL	125 566,00
6LABS	4 000,00
FONDS AIDE AU CINEMA DE MONTAGNE (FODACIM)	10 000,00
APPUI AU DEVELOPPEMENT SANTE DIABETE MALI	9 500,00
CALLIOPE	5 000,00
CENTRE D'INFORMATION INTER-PEUPLES/CIIP	8 000,00
ECOLE DE LA PAIX	7 500,00
HUMACOOP/RESEAU REGIONAL D'ACTION HUMANITAIRE & COOPERATION	3 000,00
ONDA ITALIA	1 500,00

Commission Ville solidaire et citoyenne

AUESCB - USAGERS DES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS	47 000,00
BAJATIERE	

LE FOURNIL	22 500,00
MAHOU-MINAUDS	73 800,00
A BIENTOT J'ESPERE	2 000,00
A BORD PERDU	1 000,00
AFRIC IMPACT - FEDERATION	1 500,00
AMAL (ASS. DE COOPERATION FRANCO-CULTURELLE MAGHREBINE)	1 000,00
AMICALE SPORTIVE MISTRAL DRAC JUDO (ASMD)	2 000,00
ASSOCIATION DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME-ADDH	2 000,00
ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE/AFEV	4 500,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET DEVANTURES DE LA RUE CHENOISE	4 000,00
ASSOCIATION NATIONALE DES CENTRES ECOLES ET FOYERS DE SKI DE FOND-ANCEF	1 000,00
ATYPIK ET COMPAGNIE	1 500,00
BRIN D'GRELINETTE	5 000,00
COHAMIS / COLLECTIF DES HABITANTS DE MISTRAL	1 750,00
COLLEGE VERCORS	3 000,00
COMMUNIC'ACTION	500,00
COMPAGNIE NASSER DJEMAI	1 000,00
CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES/UNION DEPART. ISERE	4 000,00
CULTUR'ACT - LE PRUNIER SAUVAGE	5 000,00
DOMICILE INTER GENERATIONS ISEROIS - DIGI	500,00
ESPACE 600 (ASSOCIATION)	3 000,00
FACILE - FORMATION A L'AUTONOMIE & A LA CITOYENNETE	6 000,00
HISTOIRES DE...	4 000,00
IMAGES SOLIDAIRES	4 000,00
JEUNESSE OLYMPIQUE D GRENOBLE JOGA	1 500,00
KIAP ASS TAEKWONDO VILLENEUVE	5 000,00
LA MAISON DE L'IMAGE	6 000,00
LA MARMITE	2 000,00
LA PIROGUE	3 000,00
LA SOUPAPE	2 000,00
LE PLATEAU	5 000,00
LEFOP - LIEU D'ETUDE ET DE FORMATION PERSONNALISEE	2 000,00
MADAME RUETABAGA	1 500,00
ME BACHELARD	5 000,00
ME CLOS D'OR	1 200,00
ME PREMOL	800,00
MJC ANATOLE FRANCE	4 000,00
MJC MAISON POUR TOUS ABBAYE	6 000,00
MJC PREMOL	2 300,00
MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL	3 000,00
MUSIQUES CREATIVES DU SUD - ALMA MUSIQUES	3 500,00
MUSTRADEM DEDAILE - MUSIQUES TRADITIONNELLES DE DEMAIN	4 000,00
NOVA GERACAO CAPOEIRA	1 000,00
ODTI (OBSERVATOIRE SUR DISCRIMINATIONS ET TERRITOIRES I ...)	2 000,00
OSMOSE ASSOCIATION	2 000,00
PASS - PROMOTION PAR L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET SOCIAL (PASS)	4 000,00
PLANETE SCIENCES RHONE-ALPES	4 000,00
REGIE DE QUARTIER VILLENEUVE-VILLAGE OLYMPIQUE	69 500,00
REPERAGES ASS.	1 500,00
UMUT-ORGANISATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE CONSEIL	1 000,00
UNION DE QUARTIER BALADINS GEANTS	2 000,00
UNION DE QUARTIER VILLAGE OLYMPIQUE - VIGNY MUSSET	1 800,00
UNION DES HABITANTS DU QUARTIER EAUX CLAIRES/UDHEC	800,00
PASSIBLE	2 000,00
REGIE DE QUARTIER VILLENEUVE-VILLAGE OLYMPIQUE	185 000,00
ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE - ADA	4 000,00

AMAL (ASS. DE COOPERATION FRANCO-CULTURELLE MAGHREBINE)	38 000,00
APARDAP/PARRAINAGE REPUBLICAIN POUR DEMANDEURS D'ASILE	5 000,00
(...)	
CENTRE D'INFORMATION SUR DROITS DES FEMMES & DES FAMILLES	15 000,00
COMITE DE SOUTIEN AUX REFUGIES ALGERIENS (CSRA)	4 500,00
COMITE ISEROIS DE SOUTIEN AUX SANS PAPIERS (CISSP)	2 900,00
CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS DE L'ISERE-ACSI	600,00
ODTI (OBSERVATOIRE SUR DISCRIMINATIONS ET TERRITOIRES I ...)	118 000,00
PAYS'ÂGES, LA MAISON DES SAGES	14 000,00
SAINT ROCH ! VOUS AVEZ DIT CIMETIERE ?	800,00
AEEMDH-ASS ENSEIGN DES ENFANTS MALADES DOMICILE ET HOPITAL	1 200,00
ALCOOL ASSISTANCE ISERE	400,00
ALTHEA/ACCUEIL LIEUX TRANSITION HEBERGEMENT ECOUTE ACCOMPA	3 500,00
COMITE DE LIAISON DES ASSOC. BENEVOLES A L'HOPITAL/CLABH	400,00
MISSION LOCALE DE GRENOBLE POUR EMPLOI & INSERTION 16/25 ANS	4 500,00
MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL	25 000,00
ROMS ACTION	4 000,00
SANTE ENVIRONNEMENT RHONES ALPES - SERA	500,00
SOCIETE MYCOLOGIQUE DU DAUPHINE	5 500,00
SOLEIL ROUGE, DES CLOWNS A L'HOPITAL	2 000,00
SPACEJUNK GRENOBLE	1 000,00
UNION NATIONALE AMIS FAMILLES MALADES PSYCHIQUES/SECT. ISERE (UNAFAM)	2 000,00
VIE LIBRE - SECTION GRENOBLE	500,00
TOTAL ARTICLE	2 640 966,00
TOTAL BUDGET	2 651 966,00

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Abstention : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile + 2 Front National

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. CLOUAIRE, Mme BOUKAALA, Mme GIROD de L'AIN, Mme MARTIN, Mme OLMOS, M. TUSCHER, M. BARBIER, Mme BOILEAU, M. BRON, M. BOUZAIENE, M. CHAMUSSY, M. MACRET, M. DE CEGLIE, M. CARROZ, Mme YASSIA, M. BACK, Mme CADOUX, Mme BERNARD, M. MARGUET, Mme CAPDEPON, Mme RAKOSE, Mme LEMOINE, M. SOLDEVILLE, Mme COMPARAT, M. BERTRAND, M. CHASTAGNER, M. MALBET, M. COUTAZ, Mme BERANGER.

DELIBERATION N° 33 - (E 005) - ADMINISTRATION GENERALE - Frais de mission des élus - Application des articles L.2123-18 et R.2123-22-1 du code général des collectivités territoriales

Un amendement est présenté par Mme TAVEL, celui -ci est adopté : Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Abstention : 2 Front National - Ne prennent pas part au vote : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de conférer le caractère de mandat spécial aux déplacements ci-après :

**Assemblée Générale de l'ANVPAH (Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire)
- les 29 et 30 mars 2016 à Paris - M. JULLIAN**

**Conférence Ville intelligente et connectée
- le 19 mai 2016 à Paris - L. COMPARAT**

**Première Journée de l'Agence France Locale
Conférence économie
- le 19 mai 2016 à Lyon - H. SABRI**

**Comité partenariat Assises nationales de la qualité de l'Air organisé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et De la Maitrise de l'Energie)
- le 1er avril 2016 à Paris - M. JACTAT**

**Rencontre du Président de la République du Burkina-Faso
- le 6 avril 2016 à Paris - B. MACRET**

**Plan de dynamisation de commerce de Centre-ville avec Mme ROUSSEL-GALIANA, Adjointe au Maire
- du 19 au 21 avril 2016 à Montpellier - P. CLOUAIRE**

**Rencontres Pan- Européennes des Autorités locales et de la nouvelle génération des Accords de Libre Echange
- du 20 au 23 avril 2016 à Barcelone - A. CONFESSON**

**Réunion de bureau du FNCC (Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs)
- le 21 avril 2016 à Paris - C. BERNARD**

**Conseil d'Administration VIVAPOLIS
- le 27 avril 2016 à Paris - E. PIOLLE**

Délibération : Adoptée

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes - Abstention : 2 Front National - Ne prennent pas part au vote : 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 7 Les Républicains -UDI et Société Civile

DELIBERATION N° 34 - (E 007) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Conventions de mise à disposition partielle de deux agents de la Ville de Grenoble auprès de l'Association du Centre Social Chorier-Berriat (ACSCB) et de l'Association des Usagers des Equipements Socio-Culturels de Bajatière (AUESCB).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de la mise à disposition partielle à titre onéreux de Monsieur Matthieu WARIN auprès de l'Association du Centre Social Chorier-Berriat à hauteur de 35 % de son temps de travail, à compter du 1er mai 2016, pour une durée d'un an,

- de la mise à disposition partielle à titre onéreux de Madame Sonia BERNARD auprès de l'Association des Usagers des Equipements Socio-Culturels de Bajatière à hauteur de 33 % de son temps de travail, à compter du 18 avril 2016, pour une durée de trois ans.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 2 Front National - Ne prennent pas part au vote : 7 Les Républicains - UDI et Société Civile

DELIBERATION N° 35 - (E 008) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Demandes de protection fonctionnelle des agents municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de mettre en œuvre la protection fonctionnelle sollicitée par les agents et de prendre en charge les frais de procédures et honoraires d'avocat dus par la collectivité pour les faits suivants :

- faits en date du 08/03/2016

- faits en date du 11/03/2016

- faits en date du 01/03/2016

- faits en date du 08/03/2016

- faits en date du 08/03/2016

- faits en date du 01/03/2016

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 36 - (E 010) - DOMAINE PUBLIC - Mise en oeuvre de l'accueil de collaborateurs occasionnels bénévoles dans le cadre de la mise en place et de l'organisation d'événements festifs et/ou d'évènements à caractère permanent, à vocation culturelle, sportive, artistique, commémorative et citoyenne, organisés par la Ville de Grenoble.

Un amendement est présenté par M. BERTRAND, celui-ci est adopté à l'unanimité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser la participation de collaborateurs occasionnels bénévoles dans le cadre de la mise en place et de l'organisation d'événements festifs et/ou d'évènements à caractère permanent à vocation culturelle, sportive, artistique, commémorative et citoyenne, organisés par la Ville de Grenoble ;**
- **d'approuver les termes des conventions jointes en annexe ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 37 - (E 011) - DOMAINE PUBLIC - Palais des Sports Pierre Mendès France : convention d'occupation du domaine public avec l'Université Grenoble Alpes pour le 50ème anniversaire des IUT de Grenoble, le 21 mai 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser la mise à disposition du Palais des sports Pierre Mendès France au profit de l'Université Grenoble Alpes pour le 50ème anniversaire des IUT de Grenoble le 21 mai 2016.**
- **d'autoriser le maire ou son représentant à signer la convention d'occupation du domaine public afférente à cette manifestation.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès + 6 Les Républicains -UDI et Société Civile + 2 Front National - Ne prend pas part au vote : 1 Les Républicains -UDI et Société Civile (M. FILIPPI)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H01

ANNEXE(S)

Annexe à la délibération N° 1 - 6001

Número	Procédure	Service prescripteur	Type de marché	Intitulé	Objet détaillé	Attributaire	Code postal	Ville	Montant en € HT	Type de prix	Durée	Prestations supplémentaires	Variantes	Date de signature par la Ville	Participation de la commission d'appel d'offres	Autorité ayant attribué
151385	MAPA < 90 000 € HT	Travaux bâtiments	Services	Hôtel de Ville de Grenoble - Lot n°1 Désamiantage (Marché subéquent à l'accord-cadre 14A174)	Désamiantage des tuyaux dans les faux-plafonds du RCT de l'Hôtel de Ville, 11 Bd Jean Pain.	VALGO	31 128	PORTET SUR GARONNE CEDEX	34 700,00	Prix global et forfaitaire	3 mois	Sans objet	Sans objet	04/02/16	Sans objet	DGA Ville Durable
15A312	MAPA > 209 000 € HT	Travaux bâtiments	Travaux	Maison du tourisme Aménagement du hall et mise en conformité Lot 07 - Agencement	Les aménagements prévus dans le cadre de cette opération concernent la reconstruction complète du rez-de-chaussée de la Maison du Tourisme, avec la mise en valeur de la boutique de l'Office du Tourisme (par l'utilisation des vitrines), la réorganisation de sa partie administrative en « back office » et les aménagements nécessaires à l'installation de la Maison de la Montagne dans la partie ouest du hall (aujourd'hui située 3 rue Raoul Blanchard).	MENUISERIES DE L'AIN	01 000	BOURG EN BRESSE	73 321,00	Prix global et forfaitaire	12 mois	Sans objet	Sans objet	08/02/16	20/01/2016	Maud Tavel
15A314	MAPA > 209 000 € HT	Travaux bâtiments	Travaux	Maison du tourisme Aménagement du hall et mise en conformité Lot 09 - Alarme incendie	ils intègrent aussi quelques travaux annexes liés : - aux réglementations incendie (emplacement de l'alarme incendie, et enclotonnement d'une cage	G.E. CAPECCI	38 320	BRIE-ET-ANGONNES	28 337,57	Prix global et forfaitaire	12 mois	Sans objet	Sans objet	08/02/16	20/01/2016	Maud Tavel
15A315	MAPA > 209 000 € HT	Travaux bâtiments	Travaux	Maison du tourisme Aménagement du hall et mise en conformité Lot 12 - Chauffage - Ventilation - Sanitaire		ECCI	38 600	FONTAINE	218 361,51	Prix global et forfaitaire	12 mois	Sans objet	Sans objet	08/02/16	20/01/2016	Maud Tavel

RENDU ACTE - MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

Numéro	Procédure	Service prescripteur	Type de marché	Intitulé	Objet détaillé	Attributaire	Code postal	Ville	Montant en € HT	Type de prix	Durée	Prestations supplémentaires	Variante	Date de signature par la Ville	Participation de la commission d'appel d'offres	Autorité ayant attribué
15A316	MAPA > 209 000 € HT	Travaux bâtiments	Travaux	Maison du tourisme Aménagement du hall et mise en conformité Lot 13 - Régulation	- d'escalier (notamment) ; - à la mise en conformité des installations électriques du rez-de-chaussée, de la mezzanine et le changement de tension de l'équipement ; - à des améliorations d'équipements techniques avec notamment le remplacement des systèmes de ventilation et de rafraîchissement du rez-de-chaussée, de la salle de conférence et de la mezzanine ; - à la réglementation d'accessibilité (pour le rez-de-chaussée et la mezzanine). Lieu(x) d'exécution : 14, rue de la République 38000 Grenoble	MOROT SAS	38 120	SAINTE EGREVE	62 824,00	Prix global et forfaitaire	12 mois	Sans objet	Sans objet	08/02/16	20/01/2016	Maud Tavel
15P382	MAPA < 90 000 € HT	Travaux bâtiments	Services	Extension et réhabilitation du restaurant scolaire Sidi Brahim - Mission de Contrôle technique	Mission de contrôle technique concrétisée par des avis dans les conditions de l'article L.11-23 du code de construction et de l'habitation.	SOCOTEC	38 434	ECHIROLLE S CEDEX	5 700,00	Prix global et forfaitaire	Jusqu'au 30 novembre 2017	Sans objet	Sans objet	09/02/16	Sans objet	DGA Culture Sport Education Jeunesse
15P380	MAPA < 90 000 € HT	Travaux bâtiments	Services	Extension et réhabilitation du restaurant scolaire Elisee Chalin - Mission de Contrôle technique	Mission de contrôle technique concrétisée par des avis dans les conditions de l'article L.11-23 du code de construction et de l'habitation.	BUREAU ALPES CONTROLES	38 430	MOIRANS	4 750,00	Prix global et forfaitaire	Jusqu'en juillet 2017	Sans objet	Sans objet	19/02/16	Sans objet	DGA Culture Sport Education Jeunesse

RENDU ACTE - MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

Numéro	Procédure	Service prescripteur	Type de marché	Intitulé	Objet détaillé	Attributaire	Code postal	Ville	Montant en € HT	Type de prix	Durée	Prestations supplémentaires	Variantes	Date de signature par la Ville	Participation de la commission d'appel d'offres	Autorité ayant attribué
15A343	90 000 € HT < MAPA < 209 000 € HT	Espaces Verts	Services	Marché d'insertion et de qualification professionnelle ayant pour activité support des travaux d'entretien des ornières et des espaces verts de la ville de Grenoble	La présent marché a pour objet l'insertion sociale et professionnelle d'habitants résidant prioritairement à Grenoble, qui rencontrent des difficultés particulières d'accès ou de maintien dans l'emploi. A cet effet, la Ville de Grenoble confie au prestataire la réalisation de prestations d'accompagnement, de professionnalisation et de préparation à l'emploi réalisées dans un cadre réel de production axé sur des	ATELIER SIS	38 170	SEYSSINET PARISSET	50 000,00	Bons de commande avec maximum	12 mois reconductible 36 mois	Sans objet	Sans objet	22/02/16	18/02/2016	Maud Tavel
15P394	MAPA < 90 000 € HT	Travaux bâtiments	Services	Extension de l'élémentaire Jean Racine - Mission de Contrôle technique	Mission de contrôle technique concrétisée par des avis dans les conditions de l'article L.111-23 du code de construction et de l'habitation.	SOCOTEC	38 434	ECHIROLE S CEDEX	5 750,00	Prix global et forfaitaire	Jusqu'au 15 août 2017	Sans objet	Sans objet	22/02/16	Sans objet	DGA Culture Sport Education Jeunesse
15P395	MAPA < 90 000 € HT	Travaux bâtiments	Services	Extension de l'élémentaire Jean Racine - Mission de coordonnateur S.P.S. Niveau II	Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs (SPS) pour les phases de conception et de réalisation relative à l'opération de catégorie II, au sens de l'article R. 4532-1 du code du travail.	MBMB COORDINATION	38 700	LA TRONCHE	4 788,00	Prix global et forfaitaire	19 mois	Sans objet	Sans objet	22/02/16	Sans objet	DGA Culture Sport Education Jeunesse
15T388	MAPA < 90 000 € HT	Travaux bâtiments	Travaux	Fort des Rampeaux - Espionade 2016 - Maintenance des installations électriques	Travaux de raccordement (bornes mobiles et fixes, enseignes, bungalows, cabines, métiers, caravanes), mise en pièces d'armoiries de branchement des caravanes et sonorisation du site. Intervention et nettoyage sur les 2 postes de transformations haute tension Permanence (19 et 20 mars) et astreinte (du 20 mars au 10 avril 2016).	EEE Alpes Dauphiné	38 120	SANT EGREVE	57 181,41	Prix global et forfaitaire	4 mois	Sans objet	Sans objet	23/02/16	Sans objet	DGA Ville Durable

16PI02 0	MAPA < 90 000 € HT	Service Juridique et Assurance	Prestation s intellectue lles	Marché d'audit et de conseil pour la passation de marchés publics d'assurances	La mission d'audit a pour objet d'assister et conseiller la Ville de Grenoble dans le cadre de la procédure et de la souscription des contrats d'assurances.	SIGMA RISK	69 001	LYON	5 600,00	Prix global et forfaitaire	Courant 2017	1200,00 (assistance en cas de contentieux)	Sans objet	04/03/16	Sans objet	DGA Finances Adminisr allon Numérqu e
Numéro	Procédure	Service prescripteur	Type de marché	Intitulé	Objet détaillé	Attributaire	Code postal	Ville	Montant en € HT	Type de prix	Durée	Prestations supplémentaires	Variante	Date de signature par la Ville	Participation de la commission d'appel d'offres	Autorité ayant attribué

N°	NATURE	FOURNISSEURS OU BENEFCIAIRES	OBJET	MONTANT
----	--------	------------------------------	-------	---------

II - DÉCISIONS EN MATIÈRE D'ACTION EN JUSTICE :

16-0482	Arrêté (21/03/2016)	Me FAVET	La Ville est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête devant le Tribunal de grande instance de Grenoble formée par Mme BENTALEB en assignation du docteur BODIN.	
16-0495	Arrêté (22/03/2016)	Me MOLLION	La Ville est autorisée à ester en justice dans le cadre du jugement du Tribunal administratif de Grenoble du 26/02/2016 annulant l'arrêté du 27/04/2015 portant licenciement pour insuffisance professionnelle à l'encontre de M. BLILLI.	

III - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRATS, CONVENTIONS, BAUX :

	Convention (23/03/2016)	ACTIS 25 avenue de Constantine Grenoble	La Ville met à disposition à ACTIS, à titre précaire, une maison située 1 rue Roger Ronserail d'une superficie de 92 m ² environ pour y accueillir l'équipe de l'agence du secteur 3. Durée : 2 ans, à compter du 15 novembre 2015.	Gratuit (hors charges)
--	----------------------------	---	---	------------------------

IV - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONCESSION DE CIMETIÈRE :

16-0370	Arrêté (22/01/2016)	M. MADDEDU Lucien	Cimetière Grand Sablon - Titre n°30 - Renouvellement de concession du 26/03/2016 au 25/03/2046.	Redevance : 657 €
16-0371	Arrêté (08/02/2016)	M. AGLAVE Sébastien ou Mme BONEL Stéphanie	Cimetière Grand Sablon - Titre n°60 - Renouvellement de concession du 29/07/2013 au 28/07/2028.	Redevance : 294 €
16-0372	Arrêté (10/02/2016)	M. THILLARD Jean	Cimetière Grand Sablon - Titre n°61 - Nouvelle Concession du 10/02/2016 au 09/02/2046.	Redevance : 657 €
16-0373	Arrêté (11/02/2016)	Mme BOIRIN Nicole	Cimetière Grand Sablon - Titre n°62 - Nouvelle Concession du 11/02/2016 au 10/02/2046.	Redevance : 657 €
16-0374	Arrêté (11/02/2016)	Mme CASTELLI Arlette	Cimetière Saint Roch - Titre n°63 - Nouvelle Concession du 11/02/2016 au 10/02/2046.	Redevance : 763 €
16-0375	Arrêté (11/02/2016)	M. et Mme SAMSON René	Cimetière Saint Roch - Titre n°64 - Renouvellement d'une concession du 02/01/2016 au 01/01/2046.	Redevance : 657 €
16-0376	Arrêté (11/02/2016)	Mme BARBIER Suzanne	Cimetière Grand Sablon - Titre n°65 - Renouvellement des concessions du 04/02/2016 au 03/02/2046.	Redevance : 1 314 €
16-0377	Arrêté (12/02/2016)	M. SCHOELLKOPF Jean-Pierre	Cimetière Saint Roch - Titre n°66 - Renouvellement de concession du 30/01/2021 au 29/01/2036.	Redevance : 294 €
16-0378	Arrêté (15/02/2016)	Mme JASSERAND-BRIANCON-PERRET Véronique	Cimetière Saint Roch - Titre n°67 - Renouvellement de concession du 11/09/2016 au 10/09/2031.	Redevance : 294 €
16-0379	Arrêté (15/02/2016)	Mme ODDOS Dolores	Cimetière Saint Roch - Titre n°68 - Nouvelle Concession du 15/02/2016 au 14/02/2046.	Redevance : 763 €
16-0380	Arrêté (16/02/2016)	M. POINARD Roger	Cimetière Grand Sablon - Titre n°69 - Nouvelle Concession du 16/02/2016 au 15/02/2046.	Redevance : 657 €
16-0381	Arrêté (16/02/2016)	M. MORIN Bruno	Cimetière Grand Sablon - Titre n°70 - Renouvellement de concession du 04/11/2015 au 03/11/2030.	Redevance : 294 €
16-0384	Arrêté (17/02/2016)	Mme MERCIER Josselyne	Cimetière Grand Sablon - Titre n°71 - Renouvellement de concession du 16/02/2014 au 15/02/2044.	Redevance : 657 €
16-0385	Arrêté (17/02/2016)	M. et Mme MILAS Daniel et Maryse	Cimetière Grand Sablon - Titre n°72 - Renouvellement de concession du 24/01/2014 au 23/01/2029.	Redevance : 294 €
16-0386	Arrêté (18/02/2016)	Mme DEBERNARDI Aline	Cimetière Grand Sablon - Titre n°73 - Nouvelle Concession du 18/02/2016 au 17/02/2046.	Redevance : 763 €
16-0387	Arrêté (22/02/2016)	Mme SAMSON Françoise	Cimetière Grand Sablon - Titre n°78 - Renouvellement de concession du 16/03/2016 au 15/03/2031.	Redevance : 294 €
16-0388	Arrêté (22/02/2016)	Mr GIAL-LEVRA Alain	Cimetière Grand Sablon - Titre n°79 - Renouvellement de concession du 03/04/2014 au 02/04/2029.	Redevance : 294 €

16-0389	Arrêté (23/02/2016)	Mme ALLLOUD Marie-Françoise	Cimetière Saint Roch - Titre n°80 - Renouvellement d'une concession du 11/03/2016 au 10/03/2046.	Redevance : 657 €
16-0390	Arrêté (23/02/2016)	M. DAMIANO Stéphane	Cimetière Grand Sablon - Titre n°81 - Nouvelle Concession du 23/02/2016 au 22/02/2046.	Redevance : 657 €
16-0391	Arrêté (24/02/2016)	Mme MONZIE Béatrice	Cimetière Grand Sablon - Titre n°82 - Renouvellement de la concession du 18/12/2015 au 17/12/2030.	Redevance : 294 €
16-0421	Arrêté (04/02/2016)	Mme LITTM Linda	Cimetière Grand Sablon - Titre n°54 - Nouvelle Concession du 04/02/2016 au 03/02/2031.	Redevance : 294 €
16-0422	Arrêté (04/02/2016)	M. et Mme GRANDVALLET Marcel	Cimetière Saint Roch - Titre n°55 - Renouvellement de concession du 09/03/2016 au 08/03/2031.	Redevance : 294 €
16-0423	Arrêté (04/02/2016)	Mme PEZZOLI Suzanne	Cimetière Grand Sablon - Titre n°56 - Renouvellement de concession du 25/03/2016 au 24/03/2046.	Redevance : 657 €
16-0424	Arrêté (04/02/2016)	Mme CHIRIACU Marcelle	Cimetière Grand Sablon - Titre n°57 - Renouvellement de concession du 28/10/2014 au 27/10/2029.	Redevance : 294 €
16-0425	Arrêté (04/02/2016)	M. BERLIOUX Gilbert	Cimetière Saint Roch - Titre n°58 - Renouvellement de concession du 24/01/2016 au 23/01/2031.	Redevance : 294 €
16-0426	Arrêté (05/02/2016)	M. et Mme MOUIS Jean	Cimetière Saint Roch - Titre n°922 / 923 - Renouvellement de deux concessions du 08/10/2015 au 07/10/2045.	Redevance : 1 314 €
16-0427	Arrêté (18/02/2016)	Mme BLANCHARD Gisele	Cimetière Saint Roch - Titre n°74 - Renouvellement de concession du 11/04/2016 au 10/04/2031.	Redevance : 588 €
16-0428	Arrêté (18/02/2016)	M. et Mme RIBAUD Patrick	Cimetière Saint Roch - Titre n°75 - Renouvellement de concession du 21/02/2016 au 20/02/2046	Redevance : 657 €
16-0429	Arrêté (18/02/2016)	Mme VENEZIANO Huguette	Cimetière Grand Sablon - Titre n°75 - Renouvellement de concession du 27/12/2013 au 26/12/2028.	Redevance : 294 €
16-0430	Arrêté (19/02/2016)	Mme CHATEL Jeanne	Cimetière Saint Roch - Titre n°77 - Renouvellement de concession du 24/01/2016 au 23/01/2031.	Redevance : 294 €
16-0431	Arrêté (25/02/2016)	Mme FAUDRY Catherine	Cimetière Saint Roch - Titre n°83 - Nouvelle Concession du 24/02/2016 au 23/02/2046.	Redevance : 657 €
16-0432	Arrêté (24/02/2016)	M. et Mme ROSSI Eric et Magali	Cimetière Grand Sablon - Titre n°84 - Nouvelle Concession du 24/02/2016 au 23/02/2031.	Redevance : 294 €
16-0433	Arrêté (25/02/2016)	M. et Mme DIOT Denis	Cimetière Saint Roch - Titre n°85 - Renouvellement de concession du 08/02/2016 au 07/02/2031.	Redevance : 294 €
16-0434	Arrêté (25/02/2016)	M. DAMIER Jacques	Cimetière Saint Roch - Titre n°86 - Renouvellement de deux concessions du 25/02/2016 au 24/02/2066.	Redevance : 2 268 €
16-0435	Arrêté (25/02/2016)	M. PONYANNE Roland	Cimetière Grand Sablon - Titre n°87 - Renouvellement de concession du 24/02/2014 au 23/02/2029.	Redevance : 294 €
16-0436	Arrêté	M. ZANONE Emo	Cimetière Grand Sablon - Titre n°88 - Nouvelle Concession du	Redevance : 1 134 €

	(26/02/2016)		26/02/2016 au 25/02/2066.	
16-0437	Arrêté (26/02/2016)	M. et Mme GAGNOUD Louis	Cimetière Saint Roch - Titre n°89 - Renouvellement de concession du 01/05/2016 au 30/04/2046.	Redevance : 657 €
16-0439	Arrêté (01/03/2016)	Mme ROBERT Anne-Marie	Cimetière Saint Roch - Titre n°90 - Renouvellement de concession du 18/05/2012 au 17/05/2027.	Redevance : 294 €
16-0465	Arrêté (03/03/2016)	M. et Mme FONDRIER Georges	Cimetière Saint Roch - Titre n°93 - Renouvellement de concessions du 03/02/2016 au 02/02/2031.	Redevance : 294 €
16-0466	Arrêté (04/03/2016)	M. FUENTES José	Cimetière Saint Roch - Titre n°94 - Renouvellement de concession du 21/01/2016 au 20/01/2031.	Redevance : 294 €
16-0467	Arrêté (04/03/2016)	M. et Mme GUILLOT Jean- Pierre	Cimetière Grand Sablon - Titre n°95 - Nouvelle Concession du 03/03/2016 au 02/03/2031.	Redevance : 377 €
16-0468	Arrêté (04/03/2016)	M. TRUCCO Daniel	Cimetière Saint Roch - Titre n°96 - Nouvelle Concession du 04/03/2016 au 03/03/2031.	Redevance : 294 €
16-0469	Arrêté (1/03/2016)	Mme RICHARD Georgette	Cimetière Saint Roch - Titre n°91 - Renouvellement de concession du 02/01/2016 au 01/01/2046.	Redevance : 657 €

Annexe à la délibération N° 4 - B001

Instruction Contrat Ville 2016

VILLE DE GRENOBLE

Annexe à la Délibération B001
Programmation Financière Contrat Ville 2016

Intitulé du Projet	Porteur	Description	Thématique	Secteur	Montant PV
F2016-«A Bienôt J'espère»-«Le Monde au Coin de la Rue »	A Bienôt J'espère	Découvrir le cinéma documentaire et favoriser l'expression orale pour les publics ASL. Travail en lien avec l'écrivain public de la MDH Centre Ville	CULTURE	2	2 000 €
F2016-«Alma Musiques»-«Ateliers de médiation basés sur l'oralité et liés aux temps forts "Voix aux fenêtres" et "on dirait les Suds"»	Alma Musiques	Ateliers de médiation culturelle donnant lieu à des restitutions lors de deux temps forts pour faciliter l'accès des publics éloignés de la pratique artistique	CULTURE	2	3 500 €
F2016-«ACDDC»-«Osez Chenoise »	Association des Commerçants et Deventures de la rue Chenoise ACDDC	Renforcer la convivialité de la rue, l'embellir, redynamiser les commerces grâce à des installations, de la décoration (nichoirs, arcades plantées, street art) et des animations (carnaval, festival des cours, fête des bougies)	CADRE DE VIE	2	4 000 €
F2016-«Atypique et Compagnie»-«Le lundi, le restaurant est à vous ! »	Atypique et Compagnie	Ateliers de cuisine collectif pour des familles et des personnes isolées chaque lundi. Permettre de créer des liens et de s'approprier le restaurant. Rencontre avec les publics aulistes de la structure.	PARTICIPATION DES HABITANTS	2	1 500 €
F2016-«MDH Centre Ville»-«ASL - volet coordination»	CCAS Grenoble	Ateliers socio-linguistiques - volet fonctionnement permettant de coordonner l'intervention des différents acteurs des ASL et d'orienter les publics.	Action Socio Linguistique	2	4 000 €
F2016-«Communic Actions»-«Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) de la Maison des Habitants Centre-Ville - volet fonctionnement»	Communic Action	Appropriation de l'environnement social, culturel et professionnel par l'acquisition : - de la langue française, - du développement de l'autonomie personnelle et citoyenne. 12 ateliers de 2 à 5 h / semaine animée par 20 bénévoles. 230 personnes déjà reçues.	Action Socio Linguistique	2	500 €
F2016-«ODTI»-«Mise en place d'ateliers de français langue d'insertion professionnelle »	ODTI	Ateliers de français langue d'insertion professionnelle 2 sessions de 28 ateliers. 40 personnes.	Action Socio Linguistique	2	2 000 €
F2016-«AFEV»-«Accompagnement individualisé pour des collégiens des quartiers Mistral et Lys Rouge»	AFEV	Proposer un accompagnement individualisé à domicile à 25 collégiens en difficulté dans leur parcours avec un étudiant proposé par l'AFEV. L'idée est de créer du lien social entre étudiants et jeunes collégiens.	EDUCATION	3	3 000 €
F2016-«Amicale Sportive Mistral Drac Judo»-« Du Plateau au Vercors »	Amicale Sportive Mistral Drac Judo	Proposer à un groupe mixte de 50 jeunes du quartier judokas et non judokas de pratiquer le biathlon en montagne. L'objectif est d'ouvrir les horizons des jeunes de mistral.	JEUNESSE	3	2 000 €
F2016-«Confédération Syndicale des Familles»-«Soutien aux familles mistral»	CSF	Recueillir, faciliter l'expression des habitants du quartier mistral et la prise en compte de leur parole auprès des bailleurs sociaux. Permettre d'améliorer leur cadre de vie (rancoite en pied d'immeubles, formation, accompagnement au rélogement...)	CADRE DE VIE	3	3 000 €
F2016-«Cultur'Act»-«Démocratie en chantier. Programmation d'actions artistiques et culturelles sur le quartier Mistral»	Cultur'Act - Le Prunier Sauvage	Equiperment structurant ancré sur le quartier mistral. L'association propose une programmation qui favorise l'accès aux pratiques artistiques par les habitants. Une présence artistique forte dans le quartier, sur l'espace public et dans les collèges et dans les écoles de proximité.	CULTURE	3	5 000 €

F2016-«La Soupage»-«Animation de Proximité - Quartier Lys Rouge »	La Soupage	Proposer deux fois / semaine des animations de proximité (pied des immeubles) "hors les murs" dans les quartiers Mistral Abry Lys Rouge. Actions d'avril à septembre à destination des enfants de 3 à 12 ans. Activité à dominante artistique et culturelle.	PARTICIPATION DES HABITANTS	3	2 000 €
F2016-«Le Plateau»-«Animation en Soirée Gymnase »	Le Plateau	Proposer un accueil informel à des jeunes du quartier qui ne fréquentent pas les équipements jeunesse, via les clubs de sports. L'objectif est de créer du lien via une activité sportive en soirée.	PREVENTION	3	5 000 €
F2016-«Maison Enfance Bachelard»-«Langage et Citoyenneté »	Maison Enfance Bachelard	Accompagnement à la lecture afin d'améliorer l'accès à l'expression orale et à la communication interpersonnelle des enfants de 6 à 13 ans.	EDUCATION	3	3 000 €
F2016-«Maison Enfance Bachelard»-« Rencontres Citoyennes»	Maison Enfance Bachelard	accompagner les habitants dans leur compréhension de la société, dans leur prise de parole. Des ateliers seront imaginés en lien avec les familles selon les thématiques voulues par les familles.	PARTICIPATION DES HABITANTS	3	2 000 €
F2016-«MJC Anatole France»-«en marche vers demain»	MJC Anatole France	Organiser "l'aller vers " dans les quartiers en direction des jeunes et de leur famille pour éviter les coupures avec l'équipement socio culturel.	PREVENTION	3	4 000 €
F2016-«Nova Geragão Capoeira»-«Mistral Lys-Rouge Pluri-Elles: s'ouvrir sur l'autre et sur le monde»	Nova Geragão Capoeira	Ouvrir un cours d'initiation à la Capoeira à un public uniquement féminin pour ouvrir les femmes à un sport peu féminin. Proposer ainsi un espace d'émancipation par le sport.	SPORTS LOISIRS	3	1 000 €
F2016-«Pass»-«Atelier de Français»	PASS	Atelier d'apprentissage du français : 60 personnes maximum sur deux groupes.	Action Socio Linguistique	3	4 000 €
F2016-«UMUT»-« Initiation au FLJ « Français Langue d'Intégration »	UMUT	Mise en place d'un atelier d'apprentissage du français pour un public turcophone (surtout des femmes).	Action Socio Linguistique	3	1 000 €
F2016-«Brin d'Grèlnette»-«Le Jardin à Vocation Sociale de la Poterne »	Brin d'Grèlnette	Animation du Jardin à vocation d'insertion sociale.	EMPLOI ECO INSERTION	5	5 000 €
F2016-«Collège Vercors»-«L'Audiovisuel : un Atout Supplémentaire pour Progresser »	Collège Vercors	Projet image du quartier avec atelier spécifique dans certaine classe du collège.	EDUCATION	5	3 000 €
F2016-«Confédération Syndicale des Familles»-«Accompagnement des habitants du quartier "Vieilles Cités-Abbaye" dans le projet de démolition/reconstruction»	CSF	Accompagnement du projet de relogement suite au projet de démolition reconstruction de la cité Abbaye par ACTIS.	CADRE DE VIE	5	1 000 €
F2016-«FACILE»-«pole informatique teisseire »	Formation à l'Autonomie et à la Citoyenneté par la Lecture et l'Ecriture - FACILE	Mise à disposition d'un pôle informatique avec un accompagnement spécifique	Action Socio Linguistique	5	3 000 €
F2016-«FACILE»-«Apprentissage du français - Teisseire Malherbe »	Formation à l'Autonomie et à la Citoyenneté par la Lecture et l'Ecriture - FACILE	Atelier d'apprentissage du Français pour des primo arrivants	Action Socio Linguistique	5	3 000 €
F2016-«Images Solidaires»-«cité par ici»	Images Solidaires	Création d'une WEB série avec des jeunes du secteur dans le cadre du projet image Abbaye.	SPORTS LOISIRS	5	4 000 €

F2016 le journal tout en image	La Maison de l'Image	Accompagnement de la réalisation du journal tout en image, petit documentaire en image régulier sur la vie du secteur Abbaye Jouhaux.	SPORTS LOISIRS	5	4 000 €
F2016-«La Pirougue»-«Création d'un café Associatif Solidaire de quartier dans le secteur 5 »	La Pirougue	Accompagnement de l'ouverture du café associatif dans le cadre de la restructuration de la MDH Abbaye.	PARTICIPATION DES HABITANTS	5	3 000 €
F2016-«MJC Abbaye»-«Ateliers Socio-Linguistique - Apprentissage du français - Abbaye »	MJC MPT Abbaye Jouhaux	Atelier d'apprentissage du Français pour des primo arrivants	Action Socio Linguistique	5	5 000 €
F2016-«MJC Abbaye»-«Escalag'Agès»	MJC MPT Abbaye Jouhaux	Atelier d'apprentissage du Français parent enfant pour des primo arrivants.	Action Socio Linguistique	5	1 000 €
F2016-«Planète Sciences»-«Développement des actions de culture scientifique et technique à Grenoble et particulièrement sur le secteur 5 et les quartiers politiques de la Ville, pour en permettre l'accès à tous et afin de favoriser les réussites individuelles et collectives»	Planète Sciences Rhône Alpes	Equipped structurant du quartier qui propose des activités scientifiques et techniques pour les enfants (animation sous forme de club ou intervention sur l'espace public, formation des animateurs périscolaire).	SPORTS LOISIRS	5	4 000 €
F2016-«A Bord Perdu»-«Création d'une bibliothèque pour le projet "crée ton journal" qui sera mutualisée sur d'autres projets en relation avec les médias et les outils d'expression numériques»	A Bord Perdu	Initier des adolescents à la création de médias et de supports de communication pour comprendre le monde et apprendre à se distancier de l'information et acquérir une pensée critique. Ateliers organisés avec les espaces jeunesse Balafins et Téléseine.	EDUCATION	6	1 000 €
F2016-«Afric Impact»-«Programme Batukavi & Cie : Pôle LIENS»	Afric Impact	Ateliers, sorties, stages... autour de la Balucrada pour développer des liens intergénérationnels et intercommunautaires. Valoriser l'image du secteur 6 à l'extérieur.	CULTURE	6	1 500 €
F2016-«La Marmite»-«Nos mères, toutes nos mères: création théâtrale de la pièce de Nathalie Papiin: "Debout" et actions périphériques autour de la relation mère-enfants»	Compagnie La Marmite	Création d'une pièce de théâtre (texte de N. Papiin) et actions culturelles périphériques sur le thème de la relation mère-enfants.	CULTURE	6	2 000 €
F2016-«Compagnie Nasser Djemal»-«Atelier Laboratoire autour de "Vertiges"»	Compagnie Nasser Djemal	En direction d'un groupe amateurs de 18 habitants du quartier de la Villeneuve à Grenoble, atelier de théâtre autour de la ture création de Nasser Djemal, "Vertiges", sur le thème de l'exil et des quartiers "sensibles".	CULTURE	6	1 000 €
F2016-«Histoires De»-«Ma Ville Décodée en Images »	Histoires De	Poursuite du travail avec les écoles de découverte du patrimoine du quartier et de la ville via notamment la photographie	CULTURE	6	4 000 €
F2016-«JOGA»-«C'est aussi ça JOGA " Nous considérons la pratique sportive comme le moyen de fédérer nos membres et jouer un intermédiaire pour une insertion professionnelle réussie»	JOGA	L'association par la pratique sportive, et le fusail propose d'accompagner 15 jeunes repérés comme « perturbateurs », décrocheurs mais qui respectent le cadre posé par le sports, en lien avec les partenaires.	EDUCATION	6	1 500 €
F2016-«KIAP»-«consolidation restructuration du lieu de convivialité»	KIAP	L'association propose des ateliers adulte (yoga, tai-kwen-do, etc.) et des temps de convivialité avec un public principalement adulte du quartier.	PARTICIPATION DES HABITANTS	6	5 000 €
F2016-«Madame Ruetabaga»-«Mise en Place et Développement d'Ateliers Intergénérationnels, éducatifs, culturels et conviviaux en milieu ouvert »	Madame Ruetabaga	Mise en place de trois ateliers de rue hebdomadaires sur la Villeneuve, gratuits et ouverts à tous. Ateliers qui se font en lien avec les structures existantes du quartier.	SPORTS LOISIRS	6	1 500 €
F2016-«MJC Prémol»-«Déchâtrés et le Laboratoire Culturels»	MJC Prémol	Création artistique pluridisciplinaire avec un groupe d'environ 30 jeunes sur le thème de l'esclavage moderne.	CULTURE	6	1 500 €

F2016-«Musiques Traditionnelles de Demain»-«Projet de collectage et création musicale In Situ»	Musiques Traditionnelles de Demain MUSTRADEM	Collectage de musiques sur Villeneuve associant habitants et musiciens professionnels pour les mettre en valeur (spectacle, album)	CULTURE	6	4 000 €
F2016-«Osrose»-« Accompagner le jeune et sa famille pour favoriser sa réussite éducative »	Osrose	Accompagnement scolaire tous les jours de la semaine par des bénévoles.	EDUCATION	6	2 000 €
F2016-«Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique »-« Sensibilisation et Education à l'environnement et au Développement Durable : pour un territoire éco-citadain »	Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique	A travers des événements festifs, des supports pédagogiques, amener les habitants à modifier leur comportement, à consommer différemment et améliorer leur cadre de vie. Trois axes sont développés dont une sensibilisation sur le jet des déchets.	CADRE DE VIE	6	3 000 €
F2016-«Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique »-«Le Pôlé Méta et ses quatre R (Réduire, Réparer, Rénover, Réemployer) »	Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique	Fonctionnement d'une boutique solidaire et organisation de temps conviviaux d'échange et de partage. Atelier d'auto rénovation.	EMPLOI ECO INSERTION	6	2 000 €
F2016-«Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique »-« Correspondants de Nuit Arlequin »	Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique	Six correspondants de nuit assurent une mission de médiation et de prévention de 18:30 à 01:30 du lundi au jeudi et de 20:00 à 03:00 du vendredi au dimanche, devant les halls d'immeubles et pour les occupations abusives à l'intérieur.	PREVENTION	6	9 000 €
F2016-«Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique »-«Correspondants de Nuit Géant - Baladins»	Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique	Six correspondants de nuit assurent une mission de médiation et de prévention de 18:30 à 01:30 du lundi au jeudi et de 20:00 à 03:00 du vendredi au dimanche, devant les halls d'immeubles et pour les occupations abusives à l'intérieur.	PREVENTION	6	7 500 €
F2016-«Repérages»-«Serrer, Régler, Rouler »	REPERAGES	2 modes d'intervention : entretien de confort avec ouverture à tous et réparation et mise en place d'un atelier pédagogique d'entretien de vélo où les habitants apprennent à faire de petites réparations et à entretenir leur vélo.	PARTICIPATION DES HABITANTS	6	1 500 €
F2016-«AMAL»-«Paroles Citoyennes Contre les Dérives Sectaires»	Association Culturelle de Coopération Franco Maghrébine AMAL	A destination d'un public jeune mais aussi à destination des professionnels, l'association propose de travailler en lien avec des spécialistes sur la création d'espaces de paroles et d'écoute sur les phénomènes de radicalisation religieuse.	LCD	tous secteurs	1 000 €
F2016-«Espace 600»-«Un théâtre ouvert sur la cité»	Espace 600	équipement structurant ancré sur le territoire de grenoble Sud avec une programmation artistique à destination des habitants de proximité (enfants, adultes)	CULTURE	tous secteurs	3 000 €
F2016-«Maison de l'Image»-«MEDIA-LAB à Villeneuve / RENDEZ-VOUS DE L'IMAGE sur les IMAGES D'ACTUALITE »	La Maison de l'Image	Edmation et sensibilisation des professionnels et des jeunes à l'usage des outils audio/visuels (son, vidéo, photo) dans un contexte trans-médias (web doc, réseaux sociaux, blog etc) accompagnement des groupes de jeunes sur leurs projets audiovisuels/multimédias en plaçant leur parole porteuse de diversité culturelle au cœur de la "Cité".	JEUNESSE	tous secteurs	2 000 €
F2016-«LEFOP»-«Lieu d'Etude et de Formation Personnelle»	LEFOP	Accompagnement des jeunes et adultes en situation d'illettrisme, 40 apprenants / an, 18 bénévoles qui se relaient pour un soutien intensif de 850h/ personne accompagnée.	ASL	tous secteurs	2 000 €
F2016-«ADHD-CCIF»-«Permanence juridique de lutte contre les discriminations »	ADHD-CCIF Association de Défense des Droits de l'Homme - Collectif Contre l'Islamophobie en France	Permanence juridique de lutte contre les discriminations et plus particulièrement contre l'Islamophobie. Démarrage sur le secteur 6 puis dans tous les QPV.	LCD	tous secteurs	2 000 €
F2016-«AFEV»-«Etudiants Solidaires dans les Quartiers Prioritaires - KAPS Mistral et Très Cloîtres »	AFEV	Accompagner l'animation du projet Koloos à projets Solidaires (KAPS) en proposant à des étudiants des colocotions (via les bailleurs partie prenante du projet) qui s'organisent autour de projets en lien avec les habitants des quartiers Mistral et Très Cloîtres : quartiers où les étudiants sont peu représentés.	PARTICIPATION DES HABITANTS	tous secteurs	1 500 €

F2016-«ANCIF»-«Sorties en Montagne accessibles financièrement dans le cadre de l'action Bougeons ensemble (action Atelier Santé Ville: une heure de marche hebdomadaire par quartier) AVEC les habitants des quartiers prioritaires (politiques de la ville de Grenoble) »	Association Nationale des Centres et Foyers de ski de fond et de montagne ANCIF	3 Sorties en Montagne accessibles financièrement dans le cadre de l'action "Bougeons Ensemble" (action Atelier Santé Ville: une heure de marche hebdomadaire par quartier) AVEC les habitants des quartiers prioritaires.	SANTÉ	tous secteur	1 000 €
F2016-«MDH Teisseire Malherbe»-«Médiation Interculturelle Secteur 3, 5 et 6 »	CCAS Grenoble	Médiation permettant de favoriser la cohabitation et le dialogue entre les différents communautés. Permanences organisées dans les secteurs 3, 5 et 6 par les MDH.	LCD	tous secteur	7 000 €
F2016-«DIGI»-«Poursuite du projet nouvelles solidarités intergénérationnelles dans l'Habitat Public »	Domile Intergénérationnel Isérois DIGI	Installation d'une nouvelle action solidaire sur le secteur 3 dans un logement actifs. Objectif créer du lien social en logeant des jeunes étudiants avec un foyer très modéré en échange de services rendus aux personnes âgées de l'immeuble.	CADRE DE VIE	tous secteur	500 €
F2016-«Planning Familial»-«Programme de Lutte contre les Discriminations liées au genre à travers une réappropriation de l'espace public par les Femmes et les Jeunes Filles dans les Quartiers »	Mouvement Français pour le Planning Familial Association départementale de l'Isère	L'action prendra trois formes distinctes : 1) 5 projections débats sur le secteur 3 traitant de la femme dans la société et sur l'espace public, 2) mise en place d'un café éphémère femmes/filles sur l'espace public toujours sur le secteur 3 et 2, 3) proposer des ateliers aux femmes des quartiers sur l'estime de soi et sur l'appropriation de l'espace public.	LCD	tous secteur	3 000 €
56 ACTIONS					159 500 €

POLITIQUE DE LA VILLE : Avenants Financiers dans le cadre de la Programmation Financière du Contrat Ville 2016.

Madame Maryvonne BOILEAU expose,

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Grenoble subventionne des associations dans les champs de la citoyenneté, de la vie de quartier et du développement des territoires. Dans ce cadre, des conventions d'objectifs et de moyens ont été signées avec certaines associations. Il convient donc de formaliser le soutien de la Ville au titre de l'année 2016, par des avenants financiers.

- Au titre du Contrat Ville – 2016

Association	Libellé du Projet	Montant
Alma Musiques	Ateliers de médiation basés sur l'oralité et liés aux temps forts "Voix aux fenêtres" et "On dirait les Suds - 2016	3 500€
Compagnie La Marmite	Nos mères, toutes nos mères: création théâtrale de la pièce de Nathalie Papin: "Debout" et actions périphériques autour de la relation mère-enfant – 2016	2 000€
Cultur'Act Le Prunier Sauvage	Démocratie en chantier. Programmation d'actions artistiques et culturelles sur le quartier Mistral - 2016	5 000€
Espace 600	Un théâtre ouvert sur la cité - 2016	3 000€
La Maison de l'Image	F2016 le journal tout en image	4 000€
La Maison de l'Image	MEDIA-LAB à Villeneuve / Rendez-vous de l'Image sur les Images s'Actualité - 2016	2 000€
Le Plateau	Animation en Soirée Gymnase - 2016	5 000€
Maison Enfance Bachelard	Langage et Citoyenneté - 2016	3 000€
Maison Enfance Bachelard	Rencontres Citoyennes - 2016	2 000€
MJC Anatole France	En marche vers demain - 2016	4 000€
MJC MPT Abbaye Jouhaux	Ateliers Socio-Linguistique - Apprentissage du français - Abbaye - 2016	5 000€

Association	Libellé du Projet	Montant
MJC MPT Abbaye Jouhaux	Escalang'Age - 2016	1 000€
MJC Prémol	Déchaînés et le Laboratoire Culturel - 2016	1 500€
Mouvement Français pour le Planning Familial Association départementale de l'Isère	Programme de Lutte contre les Discriminations liées au genre à travers une réappropriation de l'espace public par les Femmes et les jeunes Filles dans les Quartiers - 2016	3 000€

Une démarche collective portant sur la mise en place d'objectifs, de priorités et de critères de subventionnement est engagée, afin que la ville de Grenoble puisse clarifier et partager auprès des associations sa politique en matière de subventions.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016 de la Ville, chapitre 65, nature 6574 "Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé", fonction 925 "Aides aux associations".

Ce dossier a été examiné par la commission :
- Ville solidaire et citoyenne du 05 avril 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de verser aux associations citées ci-dessus les subventions afférentes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants financiers tels que soumis en annexes à cette délibération.

Conclusions adoptées :
Adoptée

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Conseillère Municipale
Déléguée,
Mme Maryvonne BOILEAU

Affichée le :

ACTION SOCIALE : Avenants Financiers concernant les associations, exerçant dans les champs de la citoyenneté, de la vie des quartiers et du développement des territoires.

Monsieur Alain DENOYELLE expose,

Mesdames, Messieurs,

La ville de Grenoble subventionne des associations dans les champs de la citoyenneté, de la vie de quartier et du développement des territoires. Dans ce cadre, des conventions d'objectifs et de moyens ont été signées avec certaines associations. Il convient donc de formaliser le soutien de la Ville au titre de l'année 2016, par des avenants financiers.

- Au titre des Fêtes de Quartiers – 2016

Association	Libellé du Projet	Montant
Maison Enfance Clos d'Or	Carnaval - 2016	1 200€
Maison Enfance Prémol	Carnaval Village Olympique Vigny Musset - 2016	800€
MJC Prémol	VO2MAX - 2016	800€

Une démarche collective portant sur la mise en place d'objectifs, de priorités et de critères de subventionnement est engagée, afin que la ville de Grenoble puisse clarifier et partager auprès des associations sa politique en matière de subventions.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016 de la Ville, chapitre 65, nature 6574 "Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé", fonction 925 "Aides aux associations".

Ce dossier a été examiné par la commission :

- Ville solidaire et citoyenne du 05 avril 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de verser aux associations citées ci-dessus les subventions afférentes ;**
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants financiers tels que soumis en annexe à cette délibération.**

Conclusions adoptées :
Adoptée

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,
M. Alain DENOYELLE

Affichée le :

ANIMATION : Tarification Financière 2016 à appliquer aux familles et aux personnes âgées dans le cadre des séjours collectifs à Massacan et des sorties familles.

Monsieur Alain DENOYELLE et Madame Kheira CAPDEPON exposent,

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, des séjours collectifs pour les familles et personnes âgées, des sorties familiales et intergénérationnelles à la journée sont organisés par les Maisons des Habitants.

Les objectifs de ces séjours et sorties sont multiples :

- favoriser l'accès aux vacances (La loi de lutte contre les exclusions de 1998 - et notamment article 140 rappelle - : « l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté ».),
- favoriser le lien social; et l'échange mutuel entre familles,
- renforcer le lien intra familial et travailler la question de la parentalité
- favoriser les relations intergénérationnelles entre personnes âgées et plus jeunes,
- enclencher des dynamiques qui se poursuivront tout au long de l'année.

Pour les séjours :

Ils sont organisés sur la base de loisirs de Massacan, propriété de la Ville de Grenoble, gérée par l'association "Poil de Carotte".

Ils sont accompagnés par des professionnels des maisons des habitants (référentes familles, agents d'animation personnes âgées et intergénérationnels).

Ces actions sont parfois réalisées avec le soutien et en coopération avec des associations socioculturelles.

Ces séjours ont habituellement une durée de 5 jours/ 4 nuits, sauf pour un séjour (MDH Bajatière et Abbaye-Jouhaux), qui est de 4 jours /3 nuits.

Les séjours collectifs familles et intergénérationnels sont soutenus financièrement par les partenaires suivants :

- » la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère qui finance les séjours familiaux à hauteur de 17 euros par personne et par nuit, sur la base de quatre nuits maximum,
- » l'association vacances ouvertes (AVO) est le second partenaire financier et son financement est forfaitaire. En 2015, il était de 15 000€. AVO finance les séjours collectifs sous réserve d'un minima de quatre nuits.

Les participants payent selon des tarifs définis par le CCAS pour l'année en cours.

Le CCAS via le service commun, complète le financement restant et apporte son appui technique et organisationnel pour permettre aux familles et aux personnes âgées aux revenus les plus faibles et/ou ayant un accès difficile aux vacances de pouvoir bénéficier de ces séjours.

Pour les séjours familles et intergénérationnels et personnes âgées, les tarifs sur la base de Massacan comprennent :

- le transport aller-retour Grenoble-Toulon (la Garde),
- le séjour en pension complète,
- l'accompagnement par des professionnels des Maisons des Habitants.

Pour 2016, la tarification reste identique à celle proposée en 2015. Elle répond à différents critères :

- tarification au quotient familial sur la base de quatre tranches avec une progressivité calquée sur la tarification appliquée au dispositif des paniers solidaires,
- ajustement de la tarification personnes âgées sur les quatre tranches de QF.

Tarification 2016 des séjours

Pour quatre nuitées

Tranche de QF	Coût du séjour Adulte	Coût du séjour Enfant +2ans	Coût du séjour Enfant -2 ans	Coût du séjour Personne âgée
0-350	70€	35€	20€	114€
351-650	75€	40€	25€	119€
651-900	80€	45€	30€	124€
+ 900	85€	50€	35€	129€

Pour trois nuitées

Tranche de QF	Coût du séjour Adulte	Coût du séjour Enfant +2ans	Coût du séjour Enfant -2 ans	Coût du séjour Personne âgée
0-350	60€	30€	15€	85€
351-650	65€	35€	20€	90€
651-900	70€	40€	25€	95€
+ 900	75€	45€	30€	100€

Le séjour n'est proposé qu'aux Grenoblois, sauf circonstance familiale ou affective expresse, Un supplément en chambre individuelle est possible et fixé pour 2016 à 8,10€.

Pour les sorties à la journée

Une programmation est établie par chaque MDH. Les sorties s'effectuent en majorité en région Rhône Alpes. En 2014, 285 familles et au total 1 000 personnes ont bénéficié de ces sorties

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère apporte un soutien financier à hauteur de 410 euros maximum par sortie familiale.

Les participants payent selon des tarifs définis par le CCAS pour l'année en cours. La tarification applicable pour l'année 2016 s'établira comme suit :

QF ≤ 620	sortie < 10 €	sortie > à 10 €
1 ADULTE	4,00 €	5,50 €
1 ENFANT DE 0 A 16 ANS	2,50 €	3,00 €
QF > 620	sortie < 10 €	sortie > à 10 €
1 ADULTE	7,00 €	9,00 €
1 ENFANT DE 0 A 16 ANS	4,50 €	7,00 €

Ce dossier a été examiné par la commission :
- Ville solidaire et citoyenne du 05 avril 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver la tarification 2016 à appliquer aux familles et aux personnes âgées dans le cadre des séjours collectifs à Massacan et des sorties familles ;**
- **d'approuver le règlement de fonctionnement à appliquer aux familles et aux personnes âgées dans le cadre des séjours collectifs à Massacan, tel que soumis en annexe à cette délibération.**

Conclusions adoptées :
Adoptée

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,
M. Alain DENOYELLE

Affichée le :

TABLEAU RÉCAPITULATIF
AFFECTATIONS DES SUBVENTIONS 2016

AVENANTS FINANCIERS AUX CONVENTIONS GÉNÉRALES D'OBJECTIFS								
N° et type Annexe	Nom de l'Association	Référence de la convention		Subvention fonctionnement 2015	Objet de la subvention proposée	Subvention 2016		
		Date signature convention	Validité convention			fonctionnement déjà votée	Avantage en nature	proposée
2 avenant financier	AJA Villeneuve	11-févr-2016 délibération 11-C011 du 25 janvier 2016	31-déc-2016	36 000 €	Fonctionnement 2016 - solde	18 000 €	3 342 €	18 000 €
2 avenant financier	ASIEG	11-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	22 000 €	Fonctionnement 2016 - solde	11 000 €	0 €	9 000 €
2 avenant financier	ASPTT Grenoble Athlétisme	21-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	24 800 €	Fonctionnement 2016 - solde	12 400 €	0 €	9 920 €
2 avenant financier	AUESC Bajatière	20-janv-2016 délibération 66-C010 du 21 décembre 2015	31-déc-2018	8 000 €	Section football Fonctionnement 2016 - solde	4 000 €	0 €	4 560 €
2 avenant financier	Aviron Grenoblois	13-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	107 203 €	Fonctionnement 2016 - solde	35 500 €	0 €	42 260 €
2 avenant financier	Boxing Club Multisports Villeneuve Grenoble	18-mars-2016 délibération 26-C003 du 29 février 2016	31-déc-2016	43 435 €	Fonctionnement 2016 - solde	21 718 €	0 €	750 €
2 avenant financier	Entente Athlétique Grenoble 38	11-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	77 490 €	Fonctionnement 2016 - solde	30 250 €	0 €	24 200 €
2 avenant financier	Football Club des Allobroges ASAFIA/FC2A	13-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	30 000 €	Fonctionnement 2016 - solde	15 000 €	8 736 €	16 200 €
2 avenant financier	Grenoble Basket 38	19-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	61 000 €	Fonctionnement 2016 - solde	30 500 €	1 146 €	24 400 €
2 avenant financier	Grenoble Gymnastique	12-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	60 000 €	Fonctionnement 2016 - solde	30 000 €	1 377 €	25 800 €
2 avenant financier	Grenoble Isère Métropole Patinage	22-mars-2016 délibération 26-C003 du 29 février 2016	31-déc-2016	97 150 €	Fonctionnement 2016 - solde	48 575 €	0 €	3 150 €
2 avenant financier	Grenoble S.M.H. Université Club Handball	12-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	85 000 €	Fonctionnement 2016 - solde	42 500 €	0 €	34 000 €
2 avenant financier	Grenoble Volley Université (G.V.U.C.)	08-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	193 000 €	Fonctionnement 2016 - solde	96 500 €	5 746 €	77 200 €
2 avenant financier	GUC Athlétisme	08-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	35 200 €	Fonctionnement 2016 - solde	17 600 €	1 928 €	17 600 €
2 avenant financier	GUC Judo Club de Grenoble	11-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	56 000 €	Fonctionnement 2016 - solde	28 000 €	25 617 €	29 120 €
2 avenant financier	Trampoline Club Dauphiné	15-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	28 606 €	Fonctionnement 2016 - solde	7 500 €	0 €	8 100 €
2 avenant financier	US Abbaye	05-janv-2016 délibération 70-C005 du 21 décembre 2015	31-déc-2016	10 000 €	Fonctionnement 2016 - solde	5 000 €	13 453 €	4 000 €
Total								348 260 €

TABLEAU RECAPITULATIF SUBVENTIONS ASSOCIATIONS socioculturelles, jeunesse et ressources DEJ

NOM ASSOCIATION	Rappel subventions annuelles accordées par la Ville en 2015	OBJET	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION SUR PROJET	TOTAL		
SECTEUR 1							
CS CHORIER BERRIAT	205 809 €	Subvention de Fonctionnement - Aide spécifique Ludothèque et Cabane	8 400				
		Subvention 2016 liée à la fréquentation	19 472				
		Soit un total de :					
		Subvention forfait activité adolescents	30 000				
		Subvention liée à la fréquentation solde 2015	3 720				
MJC PARMIENTIER	336 194 €	Subvention 2016 liée à la fréquentation	11 515				
		Subvention 2016 liée à la fréquentation - Jean Macé	12 738				
		Soit un total de :			27 872 €		
SECTEUR 2							
MPT SAINT LAURENT	244 126 €	Subvention forfait activité adolescents	30 000				
		Subvention 2016 liée à la fréquentation	20 538				
		Soit un total de :					
		Subvention de Fonctionnement - Aide spécifique	15 000				
		Subvention forfait activité adolescents	30 000				
MJC MUTUALITE	206 253 €	Subvention 2016 liée à la fréquentation	8 178				
		Subvention forfait activité adolescents	52 500				
		Opération VVV hiver (SKI)	2 000				
MJC ALLOBROGELS	298 888 €	Opération VVV été (Corse)	3 000				
		Subvention 2016 liée à la fréquentation	22 459				
		Soit un total de :			79 959 €		
SECTEUR 3							
LE PLATEAU	354 049 €	Subvention de Fonctionnement - Aide spécifique 15 rue Albert Thomas	15 000				
		Subvention forfait activité adolescents	60 000				
		Opération VVV complément 2015		850			
		Opération VVV hiver (SKI)		1 000			
		Initiative jeunesse projets - Regards croisés		2 160			
		Initiative jeunesse fonctionnement - Correspondant Jeunesse	15 244				
		Subvention 2016 liée à la fréquentation	39 726				
		Soit un total de :			133 980 €		
		ME BACHELARD	233 823 €	Subvention de Fonctionnement - Aide spécifique Accueil ludothèque	4 000		
				Subvention de Fonctionnement - Emploi d'avenir	1 000		
Subvention 2016 liée à la fréquentation	36 241						
MJC ANATOLE FRANCE	233 740 €	Subvention forfait activité adolescents	60 000				
		Opération VVV hiver (SKI)		1 000			
		Initiative jeunesse projets - Regards croisés		1 350			
Subvention 2016 liée à la fréquentation	12 643						
Soit un total de :			41 241 €				
					74 993 €		

TABLEAU RECAPITULATIF SUBVENTIONS ASSOCIATIONS socioculturelles, jeunesse et ressources DEJ

NOM ASSOCIATION	Rappel subventions annuelles accordées par la Ville en 2015	OBJET	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION SUR PROJET	TOTAL
MJC EAUX CLAIRES	291 104 €	Subvention forfait activité adolescents Subvention liée à la fréquentation solide 2015 Subvention 2016 liée à la fréquentation Soit un total de :	45 000 720 38 319		84 039 €
SECTEUR 4					
CLEF	189 589 €	Subvention 2016 liée à la fréquentation Soit un total de :	10 207		10 207 €
MJC Lucie AUBRAC	272 639 €	Subvention forfait activité adolescents Initiative jeunesse projets - Regards croisés Subvention 2016 liée à la fréquentation Soit un total de :	60 000 42 131	1 890	104 021 €
Centres de Loisirs ACL	395 763 €	Subvention 2016 liée à la fréquentation Subvention 2016 liée à la fréquentation- BALADINS Soit un total de :	30 715 33 920		64 635 €
ME CLOS D'OR	286 807 €	Subvention 2016 liée à la fréquentation Soit un total de :	65 638		65 638 €
SECTEUR 5					
AUESC BAJATIÈRE	319 494 €	Subvention forfait activité adolescents Opération VVV Hiver (SKI et échange avec Bayonne/océan) Subvention de Fonctionnement - Emploi d'avenir Subvention 2016 liée à la fréquentation Soit un total de :	60 000 1 000 24 861	3 000	88 861 €
MJC MAISON POUR TOUS ABBAYE	265 283 €	Subvention forfait activité adolescents Subvention 2016 liée à la fréquentation Soit un total de :	52 500 13 676		66 176 €
ENFANTINE	88 055 €	Subvention 2016 liée à la fréquentation Soit un total de :	4 152		4 152 €
ME TEISSEIRE	281 422 €	Subvention forfait activité adolescents Subvention 2016 liée à la fréquentation Soit un total de :	30 000 24 830		54 830 €
SECTEUR 6					
ME PREMOL	260 109 €	Subvention de Fonctionnement - Emploi d'avenir Subvention 2016 liée à la fréquentation Soit un total de :	1 000 32 319		33 319 €
MJC PREMOL	260 470 €	Subvention de Fonctionnement- Aide spécifique Théâtre Prémol Subvention forfait activité adolescents Initiative jeunesse projets - Regards croisés Opération VVV Hiver SKI Subvention 2016 liée à la fréquentation Soit un total de :	21 150 90 000 2 160 1 000 11 256	2 160 1 000	125 566 €
		Opération VVV hiver- SKI Opération VVV - complément 2015		1 000 3 000	

TABLEAU RECAPITULATIF SUBVENTIONS ASSOCIATIONS socioculturelles, jeunesse et ressources DEJ

NOM ASSOCIATION	Rappel subventions annuelles accordées par la Ville en 2015	OBJET	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION SUR PROJET	TOTAL
LA CORDEE	311 026 €	Subvention forfait activité adolescents	30 000		
		Subvention de Fonctionnement- Activité AJAV	2 130		
		Subvention 2016 liée à la fréquentation	24 492		
		Soit un total de :			60 622 €
<i>ASSOCIATIONS JEUNESSE ET AUTRES ASSOCIATIONS</i>					

TABLEAU RECAPITULATIF SUBVENTIONS ASSOCIATIONS socioculturelles, jeunesse et ressources DEJ

NOM ASSOCIATION	Rappel subventions annuelles accordées par la Ville en 2015	OBJET	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION SUR PROJET	TOTAL
BIG BANG BALLERS	5 000 €	Initiative jeunesse projets - Regards croisés		1 500	1 500 €
ADHJ	78 965 €	Initiative jeunesse projets - jobs d'été		10 000	15 310 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISERE	40 500 €	Initiative jeunesse projets - Accompagnement à la réalisation de projets - Regards croisés		5 310	10 400 €
AFRIC IMPACT - Batuka VI	10 532 €	Développement des pratiques - Ciné animé		10 400	1 536 €
GLABS	0 €	Séjour neige Noël 2015		1 536	4 000 €
UNICITE	0 €	Soutien aux projets éducatifs		4 000	0 €
	0 €	Subvention de fonctionnement	0		
TOTAL			1 258 390	56 156	1 314 546 €